



## Ce qu'il faut savoir de la PAC - AgroParisTech Paris-

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

La politique agricole commune (PAC) est la plus ancienne et la plus intégrée des politiques européennes. Elle consomme une part importante du budget de l'UE. Elle connaît un processus de réforme continu et fait régulièrement l'objet de critiques. Il apparaît nécessaire, pour tous ceux qui s'intéressent à la PAC ou qui participent à sa mise en œuvre, de faire le point sur ses objectifs, ses outils et sur les modalités d'application de la nouvelle réforme qui couvrira la période 2014-2020.

### OBJECTIFS :

Avoir une bonne connaissance des évolutions récentes de la PAC et des perspectives, compte tenu des enjeux économiques et politiques.

### PUBLIC CONCERNE :

Ingénieurs et cadres des services centraux et déconcentrés (DRAAF, DDT(M), DD(CS)PP) du MAAF.  
Agents des établissements d'enseignement agricole (enseignants, responsables d'exploitation)

### CONTENU PROPOSE :

Le premier pilier : la production et l'organisation des marchés.  
Le deuxième pilier : le développement rural.  
Le contrôle des aides de la PAC.  
Une autre façon de gérer la PAC : le cas d'un autre État membre de l'UE.  
Agriculture européenne et mondialisation

### INTERVENANTS :

AgroParisTech, MAA, Institutions européennes, ASP.

### DATES : DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Du 5 au 6 novembre 2019  
1 mois avant la formation

### DURÉE :

2 jours

### LIEU :

**AgroParisTech, site avenue du Maine, PARIS**

### NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

15

### RESPONSABLE PARAGOGIQUE : RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Patrick MATHIEU ([patrick.mathieu@agriculture.gouv.fr](mailto:patrick.mathieu@agriculture.gouv.fr) – 04 72 28 93 06)  
Beatrice ANTOINE ([beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr](mailto:beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr) – 03 83 49 94 12)

### INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>  
Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
Mail : [formco.infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr)

### FRAIS D'INSCRIPTION :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

### CODE EPICEA :

180818